

## DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE PARAMÉDICAL : PATHOLOGIE NEUROVASCULAIRE (UNE ANNÉE)

### RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Professeur Pierre CLAVELOU

CHU de Clermont-Ferrand 58 Rue Montalembert 63000 CLERMONT-FERRAND

Email : [pclavelou@chu-clermontferrand.fr](mailto:pclavelou@chu-clermontferrand.fr)

### PARTENAIRES :

Facultés de Médecine Paris 5, Lille, Dijon, Nancy, Brest, Toulouse, Paris 7.

### PUBLICS CONCERNES :

Sont admis à s'inscrire l'ensemble des personnels paramédicaux intervenants dans la prise en charge des AVC :

- Les infirmiers
- Les masseurs-kinésithérapeutes
- Les orthophonistes, les ergothérapeutes
- Les psychologues et neuropsychologues
- Les manipulateurs en électroradiologie
- **Cas particulier** : Les aides-soignants n'ayant pas les prérequis mais disposant d'une expérience significative peuvent se porter candidats au titre de la VAP.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Donner aux candidats une formation théorique approfondie dans le domaine de la pathologie neurovasculaire.
- Apporter aux candidats une compétence dans la prise en charge des patients atteints d'AVC, quel que soit le niveau de la filière où ils sont susceptibles d'intervenir.
- Contribuer ainsi à une permanence des soins de qualité dans l'ensemble de la filière de prise en charge des AVC.

### PROGRAMME : 80 H D'ENSEIGNEMENT + 70 H DE STAGE

<p><b>UE 1</b> <b>Présentation des AVC</b> <b>Examens complémentaires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Epidémiologie des AVC</li> <li>• Sémiologie des AVC et accidents ischémiques transitoires</li> <li>• Particularités : hémorragies méningées</li> <li>• Principales causes des AVC</li> <li>• Examens complémentaires utiles au diagnostic</li> <li>• Introduction au raisonnement étiologique</li> </ul>	<p>Du 21 au 23 Novembre 2018 PARIS</p>
<p><b>UE 2</b> <b>Prise en charge à la phase aiguë</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pronostic en phase aiguë</li> <li>• Principes des traitements de phase aiguë</li> <li>• Principes de surveillance de phase aiguë</li> <li>• Rôle des professionnels paramédicaux dans la prise en charge des patients et des complications</li> <li>• Rôles spécifiques des différents professionnels dans la prise en charge des patients</li> </ul>	<p>Du 16 au 18 Janvier 2019 PARIS</p>
<p><b>UE 3</b> <b>Après la phase aiguë</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pronostic fonctionnel – Echelles d'évaluation</li> <li>• Principales complications de l'AVC à distance de la phase aiguë</li> <li>• Risque vasculaire après l'AVC</li> <li>• Rôle des professionnels paramédicaux dans l'éducation du patient</li> <li>• Les différentes structures de prise en charge après la phase aiguë</li> <li>• Rééducation</li> <li>• Organisation des aides à domicile</li> <li>• Consultations de suivi : fréquence et objectifs</li> <li>• Troubles cognitifs et dépression après l'AVC</li> </ul>	<p>Du 13 au 15 Mars 2019 PARIS</p>
<p><b>UE 4</b> <b>Handicap – Ethique – Evaluation et Recherche</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase aiguë</li> <li>• Handicap post-AVC</li> <li>• Rôle des professionnels paramédicaux dans l'information au patient et à ses proches</li> <li>• Recommandations HAS sur la prise en charge des AVC : aspects paramédicaux</li> <li>• Evaluation des pratiques professionnelles et AVC</li> <li>• Recherche et AVC</li> </ul>	<p>Du 15 au 17 Mai 2019 PARIS</p>

**CONDITIONS DE VALIDATION DU DIPLOME :**

- Une épreuve écrite d'une durée de 2 heures notée sur 20, coefficient 1 (note éliminatoire <10/20)
- Stage noté sur 20, coefficient 1
- Rédaction du mémoire de stage, notée sur 20, coefficient 1
- Admission si moyenne au moins égale à 10/20. 1 session d'examen annuelle.

**RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES : 60 PERSONNES MAXIMUM (tous sites confondus)**

**Renseignements pédagogiques :** Pr Pierre CLAVELOU E-mail : [pclavelou@chu-clermontferrand.fr](mailto:pclavelou@chu-clermontferrand.fr)

**Candidatures :** Merci de télécharger le dossier de candidature en suivant le lien suivant :

<https://medecine.uca.fr/medias/fichier/dossier-candidature> / ☎ 04-73-17-79-36 / E-mail : [umfcs.medpha@uca.fr](mailto:umfcs.medpha@uca.fr)

⇒ *Toute candidature doit faire l'objet d'un dossier remis auprès de l'U.M.F.C.S.*

⇒ *En cas de validation pédagogique de votre candidature, l'U.M.F.C.S. vous fera parvenir un dossier d'inscription*

⇒ *En cas d'effectif insuffisant, la formation sera reportée à la rentrée universitaire suivante*

**COUT DE LA FORMATION 2019/2020 (PREVISIONNEL BASE SUR LA TARIFICATION 2018/2019) :**

**Formation initiale (Etudiants) :** 750 €

**Reprise d'Etudes (Financement à titre individuel – Sans conventionnement) :** 750 €

**Formation continue (Prise en charge – Donne lieu à une convention de formation professionnelle) :** 1 300 €